

**RAPPORT D'ACTIVITES 2022**

**DIRECTION DE LA PROTECTION DE  
L'ENFANCE**

*(Cf. art. L 221-1 du code de l'action sociale et des familles)*



Palazzu di a Cullettività di Corsica      Hôtel de la Collectivité de Corse  
Corsu Napuleone                              Cours Napoléon  
BP 414 – 20183 Aiacciu cedex              BP 414 – 20183 Aiacciu cedex  
04 95 20 25 25 - Indirizzu elettronicu / Courriel siege.ase@isula.corsica

## Sommaire

I - La cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP) : .....	4
1. Les informations préoccupantes .....	4
2. Le nombre d'informations entrantes .....	4
3. Répartition des informations préoccupantes .....	4
4. L'origine des informations préoccupantes .....	7
5. Décisions de la cellule .....	8
II - L'aide à domicile (article L222-2, L222-3 et L222-4 du CASF) .....	9
1. Les aides financières .....	9
2. L'intervention des travailleurs de l'intervention sociale et familiale (TISF) et celles des « aides ménagères » .....	12
3. Les interventions éducatives à domicile .....	13
a. Bureau AED Cismonte .....	14
b. Bureau AED Pumonte .....	14
c. Bureau AEMO Pumonte .....	15
d. Bureau de Punta Suttanaccia .....	15
e. Le service AEMO de l'UMCS .....	16
III - Les prises en charge des enfants confiés (article L222-5 CASF) .....	19
1. Les différents statuts des enfants à l'ASE .....	19
a. Les enfants admis à l'ASE .....	19
b. Les TDC .....	24
c. Les accompagnements jeunes majeurs APJM et AEDJM : .....	25
d. Les délégations d'autorité parentale .....	26
e. L'accueil durable et bénévole .....	26
f. Les mineurs non accompagnés et jeunes majeurs ex MNA .....	27
g. Les femmes enceintes et les mères isolées .....	28
2. Les modes d'accueil des mineurs et jeunes majeurs confiés .....	29
a. Les assistants familiaux .....	29
b. Les établissements .....	30
c. Le placement des enfants « hors collectivité » .....	35
IV - Service Adoption, tutelles et statut de l'enfant .....	35
1. La procédure d'agrément en vue de l'adoption .....	37
2. Les naissances sous le secret .....	37
3. Les suivis post agrément .....	37
4. Les accompagnements du projet d'adoption internationale .....	38
5. Les adoptions et suivi des enfants post-adoption et des pupilles de l'Etat et des tutelles ASE .....	39

6. Les accès aux origines personnelles et consultations des dossiers .....	39
7. Les tutelles aux biens des mineurs et administrateurs ad hoc.....	40
8. Les agréments des assistants familiaux .....	40

## I - La cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP) :

Pour l'année **2021**, le nombre de situations portées à la connaissance de la CRIP de Corse est de 891, dont 693 ont été qualifiées de préoccupantes.

Pour l'année **2022**, le nombre de situations portées à la connaissance de la CRIP de Corse est de 1104, dont 874 ont été qualifiées de préoccupantes.

### 1. Les informations préoccupantes

### 2. Le nombre d'informations entrantes

Année		2021	2022
Nombre d'informations entrantes dans l'année	Pumonte	369	460
	Cismonte	522	644
	TOTAL	891	1104

### 3. Répartition des informations préoccupantes

	2021			2022		
	Pumonte	Cismonte	Total	Pumonte	Cismonte	Total
IP Confirmées	281	412	693	394	480	874
Taux de qualification	76,15%	78,9%	77,78%	85%	76%	79%

Sexe et âge des mineurs concernés par une information entrante :

	2021		2022	
	Pumonte	Cismonte	Pumonte	Cismonte
Filles	203	269	222	302
Garçons	166	253	238	342

---

2021

---

Age	Pumonte		Cismonte		Corse	
	Nombre D'enfants	%	Nombre D'enfants	%	Nombre D'enfants	%
0-6 ans	134	36,3 %	156	29,9 %	<b>290</b>	<b>32,5 %</b>
6-11 ans	99	26,8 %	142	27,2 %	<b>241</b>	<b>27 %</b>
12-18 ans	136	36,8 %	224	42,9 %	<b>360</b>	<b>40,4 %</b>
<b>Total</b>	<b>369</b>	<b>100 %</b>	<b>522</b>	<b>100 %</b>	<b>891</b>	<b>100 %</b>

---

2022

---

Age	Pumonte		Cismonte		Total	
	Nombre d'enfants	%	Nombre d'enfants	%	Nombre d'enfants	%
0-6 ans	134	29%	213	33%	<b>347</b>	<b>31,40%</b>
6-11 ans	130	28%	169	26%	<b>299</b>	<b>27%</b>
12-18 ans	196	43%	262	41%	<b>458</b>	<b>41,60%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>460</b>	<b>100%</b>	<b>644</b>	<b>100%</b>	<b>1104</b>	<b>100%</b>

Répartition par territoires :

---

2021

---

Territoires	Nombre	%
<b>PTS Porto Vecchio</b>	<b>65</b>	<b>12,3 %</b>
PTS Sartonais Valincu	26	4,9 %
PTS Ajaccio 1	60	11,3 %
PTS Ajaccio 2	56	10,6 %
<b>PTS Bastia</b>	<b>85</b>	<b>16 %</b>
PTS Plaine Orientale	73	13,8 %
PTS Lucciana	55	10,4 %
PTS Balagne	31	5,8 %
PTS Centre Corse	14	2,6 %
<b>Sous-total nombre IP</b>	<b>465</b>	
Evaluations CRIP	38	7,2 %
Evaluations menées par un service éducatif de la DPE	27	5,1 %
<b>Total IP</b>	<b>530</b>	<b>100 %</b>

Territoires	Nombre	%
<b>PTS Porto Vecchio</b>	60	6,86%
PTS Sartonais Valincu	16	1,83%
PTS Ajaccio 1	90	10,30%
PTS Ajaccio 2	82	9,38%
<b>PTS Bastia</b>	<b>243</b>	<b>27,80%</b>
PTS Plaine Orientale	161	18,42
PTS Lucciana	96	10,98%
PTS Balagne	94	10,76%
PTS Centre Corse	32	3,66%
<b>Sous-total nombre IP</b>	<b>874</b>	<b>100%</b>

Analyse répartition des IP par territoires :

Le nombre d'IP est plus important dans le Cismonte 480 contre 394 dans le Pumonte.

## 4. L'origine des informations préoccupantes

2021

Origine des informations entrantes	Pumonté		Cismonté		Corse	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Education Nationale	78	21,1 %	154	29,5 %	<b>232</b>	<b>26 %</b>
Justice	54	14,6 %	99	19 %	<b>153</b>	<b>17,2 %</b>
Police/gendarmerie	18	4,9 %	11	2,1 %	<b>29</b>	<b>3,3 %</b>
Services de soins	48	13 %	90	17,2 %	<b>138</b>	<b>15,5 %</b>
Services sociaux/associations	111	30,1 %	109	20,9 %	<b>220</b>	<b>24,7 %</b>
Numéro vert 119	23	6,2 %	24	4,6 %	<b>47</b>	<b>5,3 %</b>
Famille du mineur	13	3,5 %	14	2,7 %	<b>27</b>	<b>3 %</b>
Particuliers/anonymes	24	6,5 %	21	4 %	<b>45</b>	<b>5 %</b>
<b>Total</b>	<b>369</b>	<b>100 %</b>	<b>522</b>	<b>100 %</b>	<b>891</b>	<b>100 %</b>

2022

Origine des informations entrantes	Pumonté		Cismonté		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Éducation Nationale	69	15%	203	31%	<b>270</b>	<b>24,46%</b>
Justice	73	15,87%	163	25%	<b>236</b>	<b>21,38%</b>
Police/gendarmerie	18	3,91%	21	3%	<b>39</b>	<b>3,53%</b>
Services de soins	36	7,83%	68	11%	<b>104</b>	<b>9,42%</b>
Services sociaux/associations	193	41,96%	123	19%	<b>316</b>	<b>28,62%</b>
Numéro vert 119	26	5,65%	28	4%	<b>54</b>	<b>4,89%</b>
Famille du mineur	34	7,39%	9	1,5%	<b>43</b>	<b>3,89%</b>
Particuliers/anonymes	11	2,39%	28	4%	<b>39</b>	<b>3,53%</b>
Enfant lui-même			1	0,2%	<b>1</b>	<b>0,09%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>460</b>	<b>100%</b>	<b>644</b>	<b>100%</b>	<b>1104</b>	<b>100%</b>

## 5. Décisions de la cellule

**2021**

Suites données aux informations qualifiées de préoccupantes	Pumonté	Cismonté	Corse
Evaluation	243	287	<b>530</b>
Signalement direct	38	125	<b>163</b>
<b>Total</b>	<b>281</b>	<b>412</b>	<b>693</b>

**2022**

Suites données aux informations qualifiées de préoccupantes	Pumonté	Cismonté	Total
Évaluation	284	374	<b>658</b>
Signalement direct	77	106	<b>183</b>
<b>TOTAL</b>	<b>361</b>	<b>474</b>	<b>841</b>

---

2021

---

Décisions prises après rapport d'évaluation	Pumonté	Cismonté	Corse
Dossier classé ou suivi non contractuel	74	86	<b>160</b>
Mesure de protection administrative (AED, AP)	62	67	<b>129</b>
Saisine de l'autorité judiciaire	67	77	<b>144</b>
En cours d'évaluation	27	39	<b>66</b>
Autre département	13	18	<b>31</b>
<b>TOTAL</b>	<b>243</b>	<b>287</b>	<b>530</b>

---

2022

---

Décisions prises après rapport d'évaluation	Pumonté	Cismonté	Total
Dossier classé ou suivi non contractuel	124	113	<b>237</b>
Mesure de protection administrative (AED, AP)	50	64	<b>117</b>
Saisine de l'autorité judiciaire	87	85	<b>172</b>
En cours d'évaluation	80	96	<b>176</b>
Autre département	11	16	<b>27</b>
<b>TOTAL</b>	<b>350</b>	<b>374</b>	<b>724</b>



## II - L'aide à domicile (article L222-2, L222-3 et L222-4 du CASF)

### 1. Les aides financières

2021

En 2021, **349 901,49 €** ont été mobilisés en secours d'urgence (300 351,49 €) et en CAP (43 550,00 €) et **427 856,18 €** ont été engagés sous forme de versement d'allocations mensuelles temporaires.

Pumonte :

Aides financières	Somme	Nombre d'enfants	Nombre de familles
Allocation mensuelles temporaires	256 884,00	960	572
Secours d'urgence et Secours d'extrême urgence	263 526,49	N.D.	N.D.
<b>TOTAL</b>	<b>520 410.49</b>	-	-

Cismonte :

Aides financières Balagna	Somme
Secours d'urgence + commission locale	2 275
Allocation mensuelles temporaires (22 dossiers)	10 400
Aides Ménagères	1 810
Chèque à valeur faciale	2 630
<b>TOTAL</b>	<b>17 115</b>

Aides financières Corti Centru Corsica	Somme
Secours d'urgence + commission locale	
Aides Ménagères et TISF	1 814,80
Allocation mensuelles temporaires (31 dossiers)	14 614
Chèque à valeur faciale	3 260,00
<b>TOTAL</b>	<b>19 688,80</b>

Aides financières Lucciana	Somme
Secours d'urgence régie Bia + FAJ+ FAju	5 820,00
Allocation mensuelles temporaires (35 dossiers)	18 000
Chèque d'accompagnement personnalisé	10 570,00
<b>TOTAL</b>	<b>34 390,00</b>

Aides financières Bastia	Somme
Secours d'urgence +FDAJ	17 130,00
Allocation mensuelles temporaires (128 dossiers)	56 657,11
AMT aux jeunes majeurs	
Chèque d'accompagnement personnalisé	26 860,00
Aides Ménagères	1 847,00
<b>TOTAL</b>	<b>102 494,11</b>

Aides financières Plaine Orientale	Somme
Secours d'urgence : accompagnement projet insert	11 600
Allocation mensuelles temporaires (72 dossiers)	32 098
Chèque à valeur faciale	10 800
<b>TOTAL</b>	<b>54 498,00</b>

Allocation mensuelles temporaires	Somme
Balagna	10 400
Bastia	56 657,11
Corti Centru Corsica	14 614
Lucciana	18 000
Plaine Orientale	32 098
AMT RSA et MASP	39 203,07
<b>TOTAL</b>	<b>170 972,18</b>

---

## 2022

---

En 2022, **11 940 €** ont été mobilisés en secours exceptionnels et en CAP 402 488,82€ et **505 191,72 €** ont été engagés sous forme de versement d'allocations mensuelles temporaires.

Pumonte :

Aides financières	Somme	Nombre d'enfants	Nombre de familles
Allocation mensuelles temporaires	326 168,82€	1086	666
CAP	76 320€		
<b>TOTAL</b>	<b>402 488,82€</b>	<b>1086</b>	<b>666</b>

Cismonte :

Aides financières Balagne	Somme	Nombre d'enfants	Nombre de familles
Secours exceptionnels	1 200 €	18	12
Fond d'aide aux jeunes	1 000 €	2 dossiers	
Chèque d'accompagnement personnalisé	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 200 €</b>	<b>20</b>	<b>12</b>

<b>Aides financières Corti Centru Corsica</b>	Somme	Nombre de famille	Nombre d'enfants
Secours exceptionnels numéraires	3 000 €	3	0
AMT	12 235,60 €	25	NC
Chèque d'accompagnement personnalisé	18 180 €	23	40
<b>TOTAL</b>	<b>33 415,60 €</b>	<b>51</b>	<b>40</b>

<b>Aides financières Lucciana</b>	Somme	Nombre de familles	Nombre d'enfants
Secours exceptionnels régie Bia	7 740 €	53	97
FAJ	980 €	NC	7
FAJ par la commission locale d'attribution	2 600 €	NC	5
Allocation mensuelles temporaires (0 dossiers)	0	0	0
Chèque d'accompagnement personnalisé	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>11 320 €</b>	<b>53</b>	<b>109</b>

<b>Aides financières Bastia</b>	Somme	Nombre de familles	Nombre d'enfants
Secours exceptionnels + FAJ	10 750 €	20	NC
Aides à faibles montants	4 740 €	32	NC
Chèque d'accompagnement personnalisé	27 040 €	215	340
<b>TOTAL</b>	<b>42 530 €</b>	<b>267</b>	<b>340</b>

<b>Aides financières Plaine Orientale</b>	Somme	Nombre de familles	Nombre d'enfants
FAJ Faibles montant	600 €	NC	4
FAJ / Commission Locale d'Attribution (CLA)	7 870 €	NC	16
Chèque d'accompagnement personnalisé	12 220 €	77	149
<b>TOTAL</b>	<b>20 690 €</b>	<b>77</b>	<b>169</b>

<b>Allocation mensuelles temporaires</b>	Somme	Nombre de dossiers
Balagna	6 760€	20
Bastia	66 904,60	149
Corti Centru Corsica	12 235,60€	25
Lucciana	15 213,60€	23
Plaine Orientale	36 889,10€	87
RSA et MASP	33 385€	35
<b>TOTAL</b>	<b>171 387,90€</b>	<b>339</b>

(\*) Article 47-2-4 RA CDC : aide exceptionnelle pour jeunes majeurs de 21 à 25 ans (extralégal).  
Article 56-5 RA CDC : modalités de versement de l'allocation jeune majeur sous mesure d'accompagnement.

## 2. L'intervention des travailleurs de l'intervention sociale et familiale (TISF) et celles des « aides ménagères »

Sur le Pumontu Ajaccio, les T. I.S.F sont intervenues auprès de 86 familles pour un total de 7 604 heures, dont 1 110 heures de visites médiatisées pour 6 familles (rencontres parents-enfants dans le local de l'ASAF ou à domicile à la demande du juge des enfants) et 1 244 heures pour 21 familles de l'AEMO. Le montant versé à l'ASAF pour 2022 est de 449 863,13 €.

Sur le Cismonte, deux associations Cap (880 €) et l'A.D.M. R (355,50 €) interviennent sur ce type d'aide avec l'appui d'aides ménagères.

<b>Balagna</b>	Somme	Nombre de dossiers
Aides Ménagères	0€	0
<b>TOTAL</b>	<b>0€</b>	<b>0</b>

<b>Corti Centru Corsica</b>	Somme	Nombre de dossiers
Aides Ménagères et TISF	909,60 €	1
<b>TOTAL</b>	<b>909,60 €</b>	<b>1</b>

<b>Bastia</b>	Somme	Nombre de familles	Nombre d'enfants
Aides Ménagères	3 789 €	9	11
<b>TOTAL</b>	<b>3 789 €</b>	<b>9</b>	<b>11</b>

<b>Plaine Orientale</b>	Somme	Nombre de familles	Nombre d'enfants
Aides Ménagères et TISF	220 €	7	12
<b>TOTAL</b>	<b>220 €</b>	<b>7</b>	<b>12</b>

Au 31/12/2022, le montant des sommes engagées au titre de cette prestations s'élève à **1 235,50 €** versées à l'AMAPA et à CAP au titre des « aides ménagères ».

### 3. Les interventions éducatives à domicile

		2020	2021	2022
AEMO	Classiques			
	PUMONTE	375	234	254
	CISMONTE	251	192	214
	<b>TOTAL</b>	<b>626</b>	<b>426</b>	<b>468</b>
	Renforcées			
	PUMONTE	80	82	99
	CISMONTE	54	62	89
	<b>TOTAL</b>	<b>134</b>	<b>144</b>	<b>188</b>
AED	Classiques			
	PUMONTE	135	189	182
	CISMONTE	125	138	127
	<b>TOTAL</b>	<b>260</b>	<b>327</b>	<b>309</b>
<b>TOTAL</b>	<b>TOUTES MESURES MAD</b>	<b>1020</b>	<b>897</b>	<b>965</b>

## **a. Bureau AED Cismonte**

---

*2021*

---

Le bureau est composé d'une cheffe de bureau, 6 éducateurs territorialisés soit 23 mesures par éducateur et une secrétaire.

---

*2022*

---

Le bureau est composé d'une cheffe de bureau, 7 éducateurs territorialisés, mais uniquement 6 en poste soit 21,17 enfants par éducateur au 31/12/2022 et une secrétaire.

## **b. Bureau AED Pumonte**

---

*2021*

---

Le bureau est composé d'une cheffe de bureau, 6 travailleurs sociaux soit 20 mesures par éducateur et une secrétaire.

Depuis le mois d'octobre 2021, l'équipe accueille également un apprenti éducateur.

Le suivi des familles est globalisé, le suivi éducatif et le suivi social est effectué par le bureau, les assistantes sociales (au nombre de 2) étant intégrées à l'équipe.

---

*2022*

---

Le bureau est composé d'une cheffe de bureau, 6 travailleurs sociaux soit 16,33 enfants par éducateur et une secrétaire.

Il est important de noter que ce ratio est calculé pour la file active au 31/12/2022. Avec le flux évolutif au fil de l'année, les référents se sont en réalité chargés d'environ 25 mesures par agent.

Ce chiffre reste donc brut et ne pourrait être utilisé comme calcul du poids de charge en l'état.

Depuis le mois d'octobre 2022, l'équipe accueille également un apprenti éducateur.

Le suivi des familles est globalisé, le suivi éducatif et le suivi social est effectué par le bureau, les assistantes sociales (au nombre de 2) étant intégrées à l'équipe.

### **c. Bureau AEMO Pumonte**

---

*2021*

---

Le bureau est composé d'une cheffe de bureau, 9 éducateurs dont 3 dévolus aux mesures renforcées, et de 2 secrétaires.

L'équipe encadre un apprenti éducateur depuis 2019. Sa formation devrait prendre fin en juin 2022.

Soit en théorie : 15,2 mesures par éducateur en AEMO classique et 19,33 mesures en AEMO renforcées.

Le suivi des familles est globalisé, en ce que le suivi éducatif et le suivi social est effectué par le bureau, les assistantes sociales (au nombre de 4) étant intégrées à l'équipe.

---

*2022*

---

Le bureau est composé en théorie de 11 éducateurs spécialisés, de 3 assistantes sociales, d'une cheffe de bureau et de 2 secrétaires.

En réalité, le nombre d'éducateurs en poste est de 10, le poste en horaires décalés n'étant toujours pas pourvus. Dans l'équipe, 4 éducateurs sont chargés principalement des mesures à caractère renforcé mais seuls 3 sont en poste. De plus, ces derniers sont également chargés de mesures classiques au regard du nombre de mesure qui n'a de cesse d'augmenter et qui ne peut être absorbé par les référents. L'inverse est également vrai puisque certains éducateurs dévolus aux mesures classiques se sont trouvés chargé du suivi de mesures à caractère renforcées, par la force du poids de charge.

Le ratio est ainsi en réalité de 22 enfants par éducateurs au 31/12/2022.

### **d. Bureau de Punta Suttanaccia**

---

*2021*

---

Seul les mesures d'accueil sont dévolues au service dédié, mais le poste consacré n'est que de 0,50% d'ETP. Concrètement, en cas d'absence du référent Accueil, le bureau MAD de Punta Suttanaccia assure le relais, ce qui impacte l'activité du bureau.

Le bureau est composé d'une cheffe de bureau et deux équipes distinctes.

Sur le site de Porto-Vecchio, 5,5 ETP socio-éducatifs effectuent les suivis globalisés, composés en 2021 de 3,5 éducateurs dont un poste vacant depuis plus d'un an (celui chargé des mesures renforcées) et de 2 assistantes sociales, ainsi qu'une secrétaire.

Le bureau est situé au cœur de Porto-Vecchio et couvre l'ensemble du territoire de Solenzara à Bonifacio.

Sur le site de Sartène, 4 ETP socio-éducatifs réalisent les suivis globalisés, dont 3 éducateurs et une assistante sociale. Notons qu'un des postes d'éducateur a été pourvu uniquement en novembre 2021 après une très grande vacance de poste.

---

2022

---

La particularité de ce bureau est qu'il est divisé en deux sites distincts, situés à plus de 60 kms l'un de l'autre soit plus d'une heure de route.

De plus, les équipes assument à la fois les mesures d'AED et d'AEMO. Seules les mesures d'accueil sont dévolues au service dédié, mais le poste consacré n'est que de 0,50% d'ETP.

Le bureau est composé d'une cheffe de bureau et deux équipes distinctes.

Sur le site de Porto-Vecchio, 5.5 ETP socio-éducatifs effectuent les suivis globalisés, composés en 2022 de 2.5 éducateurs et de 3 assistantes sociales, ainsi qu'une secrétaire.

Sur le site de Sartène, 4 ETP socio-éducatifs réalisent les suivis globalisés dont 3 éducateurs et une assistante sociale.

L'équipe bénéficie également 1 EJE (éducatrice de jeunes enfants), mais qui ne peut être désignée référente et qui ne peut donc venir qu'en complément d'action portées par les ATSE avec une tranche d'âge très limité puisque ne concernant que les enfants de 0 à 6 ans en théorie.

### e. Le service AEMO de l'UMCS

---

2021

---

Le service de l'AEMO, la MECS Le Belvédère et la future pouponnière A CIUCCIARELLA sont regroupés au sein du même établissement BELLAVISTA situé au cœur de Bastia. Ce service est composé de : une cheffe de service, 13,25 travailleurs sociaux, et 2 secrétaires, mutualisée avec les autres services.

L'AEMO renforcée compte 4 éducateurs spécialisé (4 ETP) et 1,25 ETP de TISF et l'AEMO classique compte 8 éducateurs spécialisés (8 ETP).

---

2022

---

L'UMCS (Union des Mutuelles Corses Santé) assume l'intégralité des mandats judiciaires en matière de mesures de maintien à domicile.

Le service de l'AEMO, la MECS Le Belvédère et la pouponnière A CIUCCIARELLA sont regroupés au sein du même établissement BELLAVISTA situé au cœur de Bastia. Ce service est composé de :

- 0,3 Directeur de service,
- 0,7 ETP chef de service,
- 7 ETP d'Éducateur spécialisés,
- 1 ETP de Psychologue,
- 1 ETP de secrétaire
- 0,5 ETP de comptable

Soit 10,5 ETP théoriques.



En pratique, au cours de l'année le service a été doté de 6 personnels éducatifs auquel se rajoute depuis septembre 2021 un poste éducatif dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

L'AEMO renforcée compte

- 0,25 ETP Direction
  - 0,30 ETP Chef de service éducatif
  - 6 ETP d'Éducateur spécialisé
  - 0,75 ETP Administratif et Comptabilité
  - 2 ETP TISF
  - 0,50 ETP psychologue
- Soit 9,8 ETP théorique.

En pratique, au cours de l'année le service a donc été doté de quatre personnels éducatifs au lieu de six.

Le service est tarifé conjointement par la Collectivité de Corse et la Protection judiciaire de la Jeunesse.

Sur l'année 2022, le prix de journée en AEMO classique a été fixé à 9,12 euros par jour et par mesure et en AEMO renforcée à 38,84 euros pris en charge par le budget de la Collectivité de Corse pour un montant total de 1 164 945,27 €.

### ANALYSE ET OBJECTIFS :

#### Dans le Cismonte :

---

*2021*

---

- **AED Cismonte** : 138 enfants pour 6 éducateurs : soit **23 enfants/éducateur**.
- **AEMO UMCS** : 254 enfants pour 12 éducateurs : soit **21,16 enfants par éducateur**  
AEMO classique : 24 enfants par éducateur (192/8).  
AEMO renforcée : 15,5 enfants par éducateur (62/4) sans compter les 1,25 de TISF.

---

*2022*

---

- **AED Cismonte** : au 31/12/2022 : 127 enfants pour 6 éducateurs : soit **21,17 enfants/éducateur**.
- **AEMO UMCS** :  
AEMO classique : 314 enfants pour 7 ETP d'éducateurs spécialisés  
AEMO renforcée : 22 enfants par éducateur sans compter les TISF.

## Dans le Pumonté :

---

2021

---

➤ **AED Pumonté** : 120 enfants pour 6 travailleurs sociaux : soit **20 enfants par éducateur.**

➤ **AEMO Pumonté** : 210 enfants pour 9 éducateurs : soit **23,33 enfants par éducateur.**

➤ **AED+AEMO Punta Suttanaccia** :

Site de **Porto-Vecchio** : 123 enfants pour 5,5 travailleurs sociaux : soit un ratio théorique de 22,36 enfants par TS

Néanmoins, ce chiffre ne peut être considéré comme réel compte tenu du poste à horaires décalés, vacant depuis plus d'un an. Le **ratio réel est donc de 27,33 enfants par travailleur social**, intégrant les mesures renforcées. Le tout s'exerçant dans un vaste secteur géographique rural et mal desservi.

Site de **Sartène** : 52 enfants pour 4 travailleurs sociaux : soit un **ratio théorique de 13 enfants par TS**

---

2022

---

➤ **AED Pumonté** : au 31/12/2022 : 98 enfants pour 6 travailleurs sociaux : soit **16,33 enfants/éducateur.**

➤ **AEMO Pumonté** : au 31/12/2022 : 220 enfants pour 10 éducateurs : soit **22 enfants par éducateur.**

Ce chiffre est à pondérer car 3 des éducateurs sont dévolus aux mesures renforcées et ne peuvent donc théoriquement pas absorber le suivi d'un nombre trop important d'enfants.

➤ **AED+AEMO Punta Suttanaccia** :

Site de **Porto-Vecchio** : au 31/12/2022 : 142 enfants pour 5,5 travailleurs sociaux : soit un ratio théorique de 25,82 enfants par travailleur social.

Site de **Sartène** : 75 enfants par 4 travailleurs sociaux : soit un **ratio théorique de 18,75 enfants part TS.**

### III - Les prises en charge des enfants confiés (article L222-5 CASF)

#### 1. Les différents statuts des enfants à l'ASE

##### a. Les enfants admis à l'ASE

2021

Type de décisions	Nombre d'enfants au <b>31/12/2021</b>		
	Cismonte	Pumonte	Total
Pupille de l'Etat	2	1	3
Délégation de l'autorité parentale à l'ASE (DAP)	-	5	5
Tutelle d'état déferée à l'ASE	13	9	22
Retrait partiel de l'autorité parentale	-	-	
Placement à l'ASE par le juge des enfants au titre de l'assistance éducative	178	105	283
<b>Total des enfants confiés par décision judiciaire</b>	<b>193</b>	<b>120</b>	<b>313</b>
Accueil provisoire des mineurs (AP)	5	2	7
Accueil provisoire des jeunes majeurs (APJM)	57	45	102
<b>Total d'enfants pris en charge par décision administrative</b>	<b>62</b>	<b>47</b>	<b>109</b>
<b>Total d'enfants et de jeunes majeurs pris en charge à l'ASE</b>	<b>255</b>	<b>167</b>	<b>422</b>

2022

Type de décisions	Nombre d'enfants au <b>31/12/2022</b>			
	Cismonte	Pumonte	Total	
Pupille de l'État	NC	NC	NC	
Délégation de l'exercice de l'autorité parentale à l'ASE (DAP)	5	5	10	
Tutelle d'état déferée à l'ASE	NC	NC	NC	
Délégation partielle de l'exercice de l'autorité parentale	7	4	11	
Placement à l'ASE par le juge des enfants au titre de l'assistance éducative	10	20	30	
OPP ASE	2022	35	12	47
	Étaient déjà confiés au 31/12/2021	137	103	240
OPP médicales	2	0	2	
<b>Total des enfants confiés par décision judiciaire</b>	<b>182</b>	<b>135</b>	<b>317</b>	
Accueil provisoire des mineurs (AP)	6	2	8	
<b>Total d'enfants pris en charge par décision administrative</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	

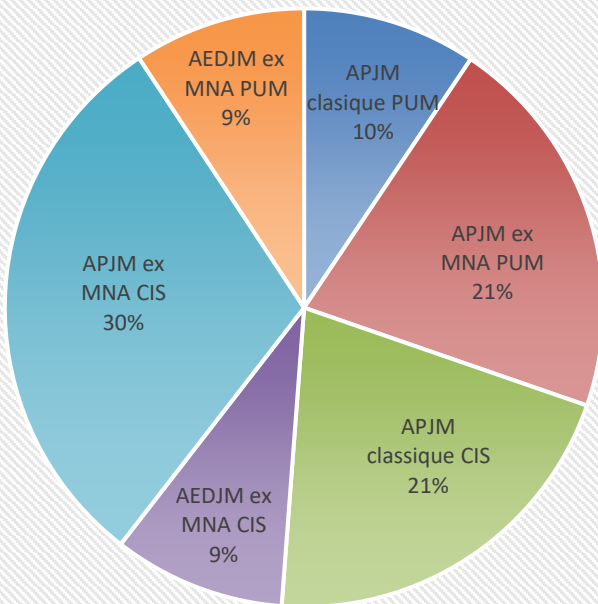
\*Par les 2 Bureaux du service accueils familial et collectif, hors MNA

Cismonte : 35 OPP + 10 placements JE + 6 AP + 85 déjà confiés : 136 au 31/12/2022 + 52 sorties

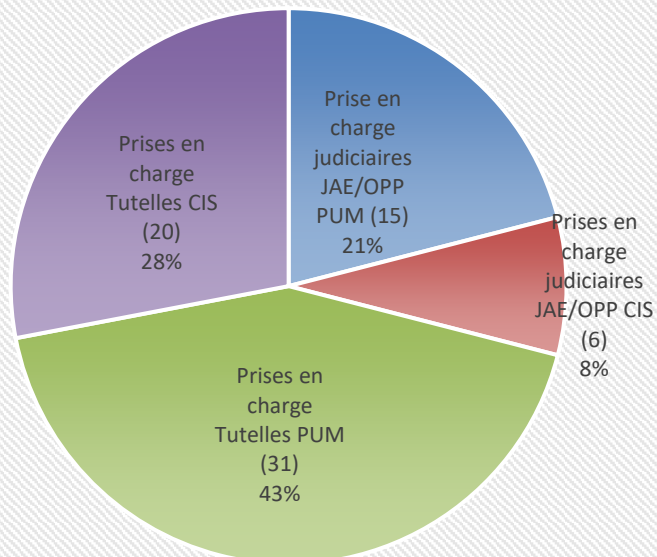
Pumonte : 12 OPP + 20 placements JE + 2 AP + 84 déjà confiés : 118 au 31/12/2022 + 19 sorties

Type de décisions	Nombre de suivis au <b>31/12/2022</b>		
	Cismonte	Pumonte	Total
Tutelle d'état déferée à l'ASE MNA	20	31	<b>51</b>
Placement à l'ASE par le juge des enfants au titre de l'assistance éducative (MNA)	6 (1TDC + 5OPP)	15 (1 JAE + 14 OPP)	<b>21</b>
OPP MNA	<b>68</b>		
<b>Total des jeunes enfants confiés par décision judiciaire PEC par Bureau MNA JM</b>	26	46	<b>72</b>
Accueil provisoire des jeunes majeurs (APJM Classiques)	20	9	<b>29</b>
APJM MNA	29	20	<b>49</b>
AEDJM MNA	9	9	<b>18</b>
<b>Total des jeunes majeurs pris en charge par décision administrative par le bureau MNA JM</b>	<b>58</b>	<b>38</b>	<b>96</b>
<b>Total d'enfants et de jeunes majeurs pris en charge au bureau MNA</b>	<b>84</b>	<b>84</b>	<b>168</b>

**APJM et AEDJM**



**Prises en charge judiciaires JAE/OPP**



## Entrées/ sorties

2021

	Accueil Cismonte	Accueil Pumonte	MNA/JM	Jeunes Majeurs hors orientations Bureaux DPE
Nombre d'enfants entrés en 2021	78	26	15	0
Nombre d'enfants sortis en 2021	47	17	2	0
Nombre de jeunes majeurs sortis en 2021			29	0

2022

	Accueil Cismonte	Accueil Pumonte	MNA/JM	Jeunes Majeurs hors orientations Bureaux DPE
Nombre d'enfants entrés en 2022	51	34	68	153
Nombre de jeunes majeurs entrés en 2022	-	-	34	34
Nombre d'enfants sortis en 2022	59	19	2	73
Nombre de jeunes majeurs sortis en 2022	-	-	47	47

### Analyse :

- En 2022 à l'ASE classique, il y a eu 51 nouveaux placements sur le Cismonte
- En 2022 à l'ASE classique, il y a eu 34 nouveaux placements sur le Pumonte

## Nombre d'entrées et de sorties

	31/12/2021	31/12/2022
<b>Nombre d'enfants placés en ESMS</b>	<b>270</b>	<b>183</b>
Nombres d'entrées année N	N.D.	N.D.
Nombres de sorties année N	N.D.	N.D.
<b>Nombre d'enfants placés en famille d'accueil au 31/12/N</b>	<b>152</b>	<b>142</b>
Nombres d'entrées année N	N.D.	N.D.
Nombres de sorties année N	N.D.	N.D.
<b>Total des enfants placés</b>	<b>422</b>	<b>325</b>

En 2022, **325** enfants ont été confiés à l'ASE (hors MNA) **317** par décision judiciaire et 8 par décision administrative.

		2020	2021	2022
ESMS	<i>CISMONTE</i>	202	191	104
	<i>PUMONTE</i>	147	79	56
	<b>Total ESMS</b>	<b>349</b>	<b>270</b>	<b>160</b>
Assistante Familiale	<i>CISMONTE</i>	89	81	84
	<i>PUMONTE</i>	77	71	81
	<b>Total AssFam</b>	<b>166</b>	<b>152</b>	<b>165</b>
<b>TOTAL hors CJM et MNA</b>		<b>515</b>	<b>422</b>	<b>325</b>

APJM	<i>ESMS</i>			
	<i>CISMONTE</i>	28	73	
	<i>PUMONTE</i>	28	7	
	<b>Total ESSMS</b>	<b>56</b>	<b>80</b>	
	<i>AssFam</i>			
	<i>CISMONTE</i>	11	11	
	<i>PUMONTE</i>	14	11	
	<b>Total AssFam</b>	<b>25</b>	<b>22</b>	
	<b>TOTAL</b>			

## Entrées/ sorties sur le bureau MNA en 2022

	TOTAL	Répartition des orientations de JM sur le bureau MNA JM					
		ACC CIS	ACC PUM	AED CIS	AED PUM	AEMO PUM	Hors DPE
Nombre de mineurs entrée en 2022 (3 arrivées directes)	68	/	/	/	/	/	/
Nombre de JM orientés sur le bureau MNA en 2022	34	20	7	1	2	2	2
<b>TOTAL ENTRÉES BUREAU</b>	<b>102</b>						
Nombre d'enfants sortis en 2022	2	/	/	/	/	/	/
Nombre de jeunes majeurs sortis en 2022	47	/	/	/	/	/	/
<b>TOTAL SORTIES BUREAU</b>	<b>49</b>						

---

*2021*

---

### Accueil par décision administrative

Catégories	Cismonte	Pumonte	Total
Accueil provisoire des mineurs (AP)	5	2	7
Accueil provisoire des jeunes majeurs (APJM)	57	45	102
<b>Total des enfants confiés par décision administrative</b>	<b>62</b>	<b>47</b>	<b>109</b>

**Accueil par décision administrative**

Catégories	Cismonte	Pumonte	Total
Accueil provisoire des mineurs (AP)	6	2	8
Accueil provisoire des jeunes majeurs (APJM)	20	9	29
<b>Total des enfants confiés par décision administrative</b>	<b>26</b>	<b>11</b>	<b>37</b>

**Observations :**

- Prise en charge MNA : le nombre d'arrivées en 2022 est en très nette augmentation (**68**) par rapport à 2021 (**14**), soit une augmentation de **+386%**.  
La reprise des flux migratoire et la réouverture des frontières après la crise Covid ont eu un fort impact sur les orientations par la cellule nationale, pour revenir à un niveau comparable à 2018.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de MNA pris en charge par la CDC	8	15	29	33	63	71	8	15	15	68

	Cismonte	Pumonte	TOTAL
Accompagnement JM Classiques	20	9	29
MNA	26	46	72
Accompagnement JM (AEDJM et APJM) ex MNA	38	29	67
<b>TOTAL MESURES</b>	<b>84</b>	<b>84</b>	<b>168</b>
% MNA + Ex MNA Sur total mesures	<b>76%</b>	<b>89%</b>	<b>83%</b>

**b. Les TDC**



65 mineurs sont accueillis en placement direct chez des personnes physiques en qualité de tiers digne de confiance.

- 26 sur le Pumonté
- 39 sur le Cismonté

Des indemnités d'entretien sont versées pour les tiers digne de confiance (T.D.C) et les délégataires d'autorité parentale (D.A.P), de la manière suivante (732,84€ (31j) 709,20€ (30j) /mois/enfants) : 23,64€/jour.

Enfants confiés TDC au 31/12/N	Pumonté	Cismonté
0-10 ans	6	7
11-15 ans	13	19
16-18 ans	7	13
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>39</b>

<b>TDC</b>	2020	2021	2022
<i>CISMONTE</i>	23	27	39
<i>PUMONTE</i>	20	30	37
<b>Total TDC</b>	<b>43</b>	<b>57</b>	<b>76</b>

	Nouvelles mesures 2022	Main-Levée	Nombre d'enfants confiés à un tiers Digne de confiance au 31/12/2022
CISMONTE	12	6	35
PUMONTE	18	7	26

### **c. Les accompagnements jeunes majeurs APJM et AEDJM :**

Au 31/12/21	CISMONTE	PUMONTE	TOTAL
AED JM	6	9	15
AP JM	57	45	102
<b>TOTAL</b>	<b>63</b>	<b>54</b>	<b>117</b>

Au 31/12/22	CISMONTE	PUMONTE	TOTAL
AED JM Classiques	20	9	29
Accompagnement JM (AEDJM et APJM) ex MNA	38	29	67
<b>TOTAL</b>	<b>58</b>	<b>38</b>	<b>96</b>

Il y a eu 27 orientations de jeunes majeurs vers le bureau MNA JM depuis les autres bureaux de la DPE en 2022. À ceux-ci s'ajoutent 2 orientations venant de partenaires externes.

#### d. Les délégations d'autorité parentale

Âges des enfants	Montant journalier versé
0-10 ans	23,64€/jour
11-15 ans	
16-21 ans	

Nombre de DAP au 31/12/N	Pumonte	Cismonte
0-10 ans	2	2
11-15 ans	4	3
16-18 ans	8	2
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>	<b>7</b>

DAP	2022
<i>CISMONTE</i>	2
<i>PUMONTE</i>	16
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>

#### e. L'accueil durable et bénévole

	2022
CISMONTE	2
PUMONTE	1
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>

## f. Les mineurs non accompagnés et jeunes majeurs ex MNA

Au 31 décembre 2022, **102** Mineurs Non Accompagnés (MNA) ou jeunes majeurs ancien MNA sont pris en charge par la Collectivité de Corse, ... par le Pumonte et ... par le Cismonte.

Ils sont repartis sur les structures d'accueil collectif des ex-départements, quelques assistants familiaux, des accueils collectifs hors département. Nous n'avons fait des prises en charge en hôtel de manière très exceptionnelle, le temps d'une évaluation.

**Sur le Cismonte : 64 Mineurs Non Accompagnés (MNA) ou ancien MNA sont pris en charge par les services de la protection de l'enfance : 26 toujours mineurs et 38 en contrat jeune majeur.**

**Sur le Pumonte : 75 Mineurs Non Accompagnés (MNA) ou ancien MNA sont pris en charge par les services de la protection de l'enfance : 46 toujours mineurs et 29 en contrat jeune majeur.**

Au 31 /12 /2022, concernant la répartition de ces MNA et jeunes ExMNA :

- **8** dans des accueils collectifs non spécifiques MNA en Corse **57.7%**
  - *8 Scalinata*
- **1** ASSFAM **0.7%**
- **14** en structures collectives spécialisées MNA en Corse **10.1%**
  - *7 Olmarelli*
  - *7 A Rondina*
- **26** Aduniti Cismonte **18.8%**
- **9** Aduniti Pumonte **6.5%**
- **6** Belvédère fac habitat **4.3%**
- **7** Foyer Jeunes Travailleurs **5%**
- **0** en hôtel **0%**
- **68** hors département **48.9%** (12 structures partenaires)
  - *26 ADSE 37*
  - *2 ADAP 13*
  - *2 ALEFPA MECS Roussillon*
  - *7 ALEFPA Paul MACHY*
  - *5 ALEFPA MECS SHEREL*
  - *3 Apprentis Auteuil*
  - *1 Centre les pins*
  - *1 Main tendue*
  - *11 MECS Monédière*
  - *1 MECS Saint Martin*
  - *1 SAO Nice*
  - *8 Vieux Collèges*

## Impact de la prise en charge MNA et ex-MNA sur les dispositifs d'accueils en Corse

Avec 57 places, l'accueil spécialisé MNA et ex MNA représente :

**37,5%** des places totales en établissement

**17,2%** des places sur le dispositif total d'accueil ASE sur le territoire Corse.

Avec 66 places occupées, les MNA et ex MNA représentent au 31/12/2022, **19,9%** du dispositif total d'accueil ASE en Corse.

Avec 88 places occupées, ils représentent **8,4%** des places en structures collectives non spécialisées.

Avec 9 places occupées, ils représentent **3,3%** des places totales non spécialisées (ASSFAM + établissements).

### g. Les femmes enceintes et les mères isolées

	<b>2021</b>		<b>2022</b>	
	Pumontè	Cismontè	Pumontè	Cismontè
Femmes enceintes	1	0	1	3
Femmes isolées	6	10	5	11

#### **2021**

Le CHRS Pumontè destiné aux femmes enceintes et aux mères isolées a accueilli au cours de l'année 2021, 16 femmes isolées et 17 enfants.

Le centre maternel du Cismontè destiné aux femmes enceintes et aux mères isolées a accueilli au cours de l'année 2021, 10 femmes isolées, 4 enfants de moins de 3 ans et 11 enfants de plus de 3 ans.

#### **2022**

Le CHRS Pumontè destiné aux femmes enceintes et aux mères isolées a accueilli au cours de l'année 2022, 16 femmes isolées et 20 enfants.

Le centre maternel du Cismontè destiné aux femmes enceintes et aux mères isolées a accueilli au cours de l'année 2022, 11 femmes isolées, 13 enfants de moins de 3 ans et 1 enfant de plus de 3 ans. Pour un total de 4556 journées.

## 2. Les modes d'accueil des mineurs et jeunes majeurs confiés

### a. Les assistants familiaux

---

2021

---

Le Pumonte compte 35 assistants familiaux (33 sur Ajaccio et 2 dans le Sud), pour une capacité d'accueil de 83 places, plus 13 en dérogations. Sur ces 35 ASSFAM, 12 ont plus de 63 ans, dont 9 ont plus de 67 ans, ne pouvant donc pas envisager de nouveaux accueils à la suite de ceux qu'elles assument encore.

Au 31.12.2021, 71 enfants sont accueillis en famille d'accueil dans le Pumonte.

Le Cismonte compte 32 assistants familiaux, pour une capacité d'accueil de 97 places. Face à la saturation du dispositif d'accueil, 68 places en dérogation ont été effectuées contre 34 en 2020, soit le double. Sur ces 32 ASSFAM, 8 ont plus de 60 ans, dont 5 ont plus de 65 ans.

Au 31.12.2021, 81 enfants ont été accueillis en famille d'accueil dans le Cismonte.

Au 31.12.2021, **152** enfants ont été accueillis en famille d'accueil sur le territoire de Corse.

#### - Tranche d'âge des assistants familiaux

Tranche d'âge	-de 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 Ans	60-64 Ans	+ de 65 ans	Total
Cismonte	0	2	2	19	3	6	32
Pumonte	0	0	4	11	9	11	35
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>30</b>	<b>12</b>	<b>17</b>	<b>67</b>

Le Pumonte compte 27 assistants familiaux (26 sur Ajaccio et 1 dans le Sud), pour une capacité d'accueil de 67 places, plus 14 en dérogations. Sur ces 27 ASSFAM, 5 ont plus de 63 ans, dont aucune de plus de 67 ans.

Au 31.12.2022, 71 enfants sont accueillis en famille d'accueil dans le Pumonte.

Le Cismonte compte 32 assistants familiaux, pour une capacité d'accueil de 65 places. Face à la saturation du dispositif d'accueil, 63 places en dérogation ont été effectuées contre 68 en 2021. Sur ces 62 ASSFAM, 9 ont plus de 60 ans, dont 6 ont plus de 65 ans.

Au 31.12.2022, 71 enfants ont été accueillis en famille d'accueil dans le Cismonte.

Au 31.12.2022, 142 enfants ont été accueillis en famille d'accueil sur le territoire de Corse.

- Tranche d'âge des assistants familiaux

Tranche d'âge	-de 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 Ans	60-64 Ans	+ de 65 ans	<b>Total</b>
Cismonte	0	3	2	18	3	6	<b>32</b>
Pumonte	0	0	7	11	7	2	<b>27</b>
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>27</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>59</b>

## b. Les établissements

Sur le Cismonte en dénombre six établissements :

- Deux Maisons d'Enfants à Caractère Social) : le Bella Vista (281,82€) et la Scalinata (176,57€) ;
- Une pouponnière « A Ciucciarella » (264,57€) qui a accueillie 22 enfants dans l'année.  
Sur l'accueil permanent : 17 enfants dont 8 enfants ont moins de 3 ans (dont 1 de deux mois et un de trois mois). 1 enfant de 3 ans, et 8 enfants entre 3 et 6 ans. 47% des enfants sont dans la tranche 0-3 ans (contre 75% en 2020).  
Sur l'accueil de jour : 5 enfants ont été accueillis. Ils avaient tous plus de 3 ans.
- Un centre maternel « Maria Stella » (101,80€) ;
- Un hébergement Fac habitat –réservé aux jeunes près de l'autonomie- pour une capacité de 6 places ;

- Un dispositif d'hébergement et d'accompagnement des mineurs non accompagnés « Aduniti » de 33 places dont 8 réservées aux jeunes autonomes du territoire ;
- Un lieu de vie « A RONDINA » de 7 places à San Ghiuvani di Muriani ;
- Le lieu de vie « I Scontri » : fermé définitivement en 2021.

Sur le Pumonte compte cinq établissements pour une capacité d'accueil de 49 places.

- Un foyer éducatif (FALEP) de 14 places, maison d'enfants à caractère social (mecs). Il possède une double habilitation lui permettant d'accueillir des mineurs au titre de la protection de l'enfance ou de la prévention de la délinquance de 13 à 21 ans ;
- Deux lieux de vie : « l'Olmarelli », situé à 15 KM d'Ajaccio sur la commune d'Appietto de 7 places et « Casa di Ricci », de 6 places sur la commune de Bastelicaccia pouvant accueillir des jeunes présentant des troubles psychologiques ;
- Le Foyer Jeunes Travailleurs basé à Ajaccio qui dispose de 29 studios meublés de 25m<sup>2</sup> à louer met à disposition par convention avec la Collectivité de Corse 12 places pour les jeunes suivis par la Direction de la protection de l'enfance pour une redevance mensuelle de 500 € TTC (450€ d'indemnité si le logement est inoccupé).  
Au 31 décembre 2021, on compte jeunes majeurs au FJT, la somme payée pour leur hébergement est de 5 560,00 €.
- Un dispositif d'hébergement et d'accompagnement des mineurs non accompagnés « Aduniti » Pumonte de 10 places ;

Établissements		Nombre de places Théoriques	Places occupées	Taux d'occupation
Belvédère	Accueil collectifs	32	32	100,00%
	Appartements autonomes	6	6	100,00%
Scalinata	Accueil collectif	22	22	100,00%
	Appartements autonomes	3	3	100,00%
Ciucciarella	Accueil permanent	6	6	100,00%
	Accueil de jour	8	8	100,00%
ADUNITI Cismonte		33	33	100,00%
LVA A RONDINA		7	7	100,00%
Foyer LA FALEP		14	14	100,00%

LVA OLMARELLI	7	7	100,00%
LVA CASA DI RICCI	6	6	100,00%
ADUNITI Pumonte	10	10	100,00%
Total places d'accueils	<b>146</b>	<b>146</b>	<b>100,00%</b>

---

2022

---

Sur le Cismonte en dénombre six établissements :

- Deux Maisons d'Enfants à Caractère Social) : le Bella Vista (197,69€) et la Scalinata (177,67) ;
- Une pouponnière « A Ciucciarella » (431,20€) qui a accueillie 23 enfants dans l'année.  
Sur l'accueil permanent : 20 enfants dont 2 enfants de la naissance à un an, 7 enfants sont âgés de 1 à 2 ans, 9 enfants sont âgés de 3 ans et enfin 5 ont entre 4 et 6 ans.  
Sur l'accueil de jour : 3 enfants ont été accueillis dont 2 sont passés sur l'Internat au cours de l'année.
- Un centre maternel « Maria Stella » (34 204,02€ de dotation mensuel) ;
- Un hébergement Fac habitat –réservé aux jeunes près de l'autonomie- pour une capacité de 8 places ;
- Un dispositif d'hébergement et d'accompagnement des mineurs non accompagnés « Aduniti » de 33 places dont 8 réservées aux jeunes autonomes du territoire (79,60€) ;
- Un lieu de vie « A RONDINA » de 7 places à San Ghiuvani di Muriani ;

Sur le Pumonte compte cinq établissements pour une capacité d'accueil de 49 places.

- Un foyer éducatif (FALEP) de 14 places, maison d'enfants à caractère social (mecs). Il possède une double habilitation lui permettant d'accueillir des mineurs au titre de la protection de l'enfance ou de la prévention de la délinquance de 13 à 21 ans (221,62€) ;
- Deux lieux de vie : « l'Olmarelli », situé à 15 KM d'Ajaccio sur la commune d'Appietto de 7 places et « Casa di Ricci », de 6 places sur la commune de Bastelicaccia pouvant accueillir des jeunes présentant des troubles psychologiques ;



- Le Foyer Jeunes Travailleurs basé à Ajaccio qui dispose de 29 studios meublés de 25m<sup>2</sup> à louer met à disposition par convention avec la Collectivité de Corse 12 places pour les jeunes suivis par la Direction de la protection de l'enfance pour une redevance mensuelle de 500 € TTC (450€ d'indemnité si le logement est inoccupé).  
Au 31 décembre 2021, on compte jeunes majeurs au FJT, la somme payée pour leur hébergement est de 5 560,00 €.
- Un dispositif d'hébergement et d'accompagnement des mineurs non accompagnés « Aduniti » Pumonte de 10 places ;

ÉTABLISSEMENTS		Nombre de places Théoriques	Places occupées	Taux d'occupation
BELVEDERE	Accueil collectifs	32	29	89,97%
	Appartements autonomes	8	7	89,97%
SCALINATA	Accueil collectif	22	16	70,35%
	Appartements autonomes	3	3	100,00%
CIUCCIARELLA	Accueil permanent	6	9	142,79%
	Accueil de jour	8	3	35,07%
ADUNITI Cismonte	Accueil diffus	33	26	83,02%
Centre Maternel MARIA STELLA	Accueil permanent et diffus	20	11	54,79%
LVA A RONDINA	Accueil collectif	7	7	100,00%
Foyer LA FALEP	Accueil collectif	14	13	92,21%
LVA OLMARELLI	Accueil collectif	7	6	87,29%
LVA CASA DI RICCI	Accueil collectif	6	6	99,18%
ADUNITI Pumonte	Accueil diffus	10	8	79,45%
<b>Total places d'accueils</b>		<b>176</b>	<b>144</b>	<b>86,47%</b>

Le lieu de vie et d'accueil (L.V.A) vise par un accompagnement continu et quotidien à favoriser l'insertion sociale des jeunes accueillis. Il est le milieu de vie habituel et commun des enfants et des permanents dont l'un au moins réside sur le site. C'est un lieu d'éducation, de protection et de surveillance. Il fonctionne 365 jours par an de manière continue.

Il convient de distinguer les hébergements (internat) des accueils de jour. La pouponnière a un mode d'accueil de jour dans ses locaux. Le prix de journée 2022 accueil de jour st de 156,20€/jour. Et en hébergement de 275,00€/jour. L'équipe est composée de 16,90 Équivalent Temps Plein avec un responsable d'unité, deux infirmières diplômées d'état, 10 auxiliaires de

Puéricultures, 0,50 psychologue, 1 éducateur jeunes enfants et 1,60 personnels de services généraux.

L'association Stellaria gère deux établissements au centre maternel (accueil mère-enfants) et un CHRS dans les mêmes locaux. La Collectivité de Corse est compétente pour le centre maternel Maria Stella, celui-ci fonctionne en dotation globale et a une capacité de 20 places. Le montant de sa dotation globale pour l'année 2022 est de 34 204,02€.

Service d'AEMO UMCS sur le Cismonte :

---

2021

---

**254 mineurs ont été suivis dont : 192 en classique, et 62 en renforcée.**

Le prix de journée de l'AEMO Traditionnelle est de 9,12 euros par jour et par mesure est pris en charge par le budget de la collectivité de corse pour 730 000,00 €.

Au 31.12.2020, le nombre de mesures d'AEMO est de 282 sur le Cismonte contre 275 en 2019.

Ce qui représente une augmentation de 2,48%.

En termes de journées, on décompte 82 985 journées réalisées et donc une activité en dépassement de 3,60% de l'activité prévisionnelle fixée à 80 000 journées.

En ce qui concerne l'AEMO Renforcée, le prix de journée est de 38,84 (moyenne nationale aux alentours de 40€ pour une AEMO Renforcée) par jours et par mesures est pris en charge par la Collectivité de Corse pour 396 969,37€. Au 31/12/2021, le nombre de journées réalisées était de 10 220 contre 8 600 en 2020, soit une augmentation de 18,83%.

---

2022

---

**445 mineurs ont été suivis dont : 314 en classique et 131 en renforcée.**

Il est tarifé conjointement par la Collectivité de Corse et la Protection judiciaire de la Jeunesse.

Le prix de journée de l'AEMO Traditionnelle est de 8,51 euros par jour et par mesure. Il est pris en charge par le budget de la Collectivité de Corse pour 681 207,78€.

En termes de journée, on décompte 80 002 journées réalisées et donc une activité en baisse de 8,67% de l'activité prévisionnelle fixée à 87 600 journées.

En ce qui concernant l'AEMO Renforcée, le prix de journée est de 32,27€ (moyenne nationale aux alentours de 40€ pour une AEMO Renforcée) par jours et par mesures est pris en charge par la Collectivité de Corse pour 459 430,80€. Au 31.12.2022, le nombre de journées réalisées étaient de 10 220 contre 8 600 en 2021, soit une augmentation de 18,83%.

### c. Le placement des enfants « hors collectivité »

	Structures		Prix de journée
Structures partenaires sur le continent	ADSE 37 (Tours)	MECS	189,45€
		SAPMN	101,38€
	ALEFPA	Diffus	96,50€
		MECS	154,94€
	Vieux Collège		212,56€
	MECS Monédière		139,28€
	MECS Saint Martin		212,93€

## IV - Service Adoption, tutelles et statut de l'enfant

---

*2021*

---

**9** nouvelles demandes d'agrément enregistrées en 2021.

La commission d'agrément s'est réunie **1** fois et a délivré **4** s, aucun refus d'agrément et **2** demandes de compléments d'informations.

**2** dossiers ont été accompagnés avec l'Agence Française de l'Adoption sur des projets d'adoption internationale.

**3** demandes de consultations de dossiers en recherche des origines personnelles.

Le service n'a pas enregistré de nouvelles tutelles aux biens des mineurs.

Nous avons **6** désignations comme Administrateur Ad'hoc soit **6** dossiers en suivi.

---

*2022*

---

Le service adoption a choisi de présenter les chiffres de manière régionale, cependant, vous trouverez ci-joint l'ensemble de l'activité des services Cismonte et Pumonte.

- **19** nouvelles demandes d'agréments enregistrées en 2022.

- La commission d'agrément s'est réunie **3** fois et a délivré **16** agréments, **3** refus d'agrément et **4** demandes de compléments d'informations.
- **4** naissances sous le secret en 2022. **3** ont été suivies et pour **1** la restitution de l'enfant a été opérée suite à un changement d'avis de la mère biologique.
- **5** dossiers ont été accompagnés avec l'Agence Française de l'Adoption sur des projets d'adoption internationale.
- **5** demandes de consultations de dossiers en recherche des origines personnelles ont été effectuées.
- **3** KAFALAS ont été instruites.

Le service a enregistré **2** nouvelles tutelles, **17** sont en cours.

Nous avons reçu **10** désignations comme Administrateur Ad'hoc soit **10** dossiers en suivi. Le service gère à ce jour **18** mesures en file active.

Sur **86** dossiers de candidats à l'adoption actuellement gérés par le service adoption :

- **26** dossiers sont actuellement en file active au 31/12/2022 et détenteurs d'un agrément sur le Pumonte ;
- **37** dossiers sur actuellement gérés en file active au 31/12/2022 et détenteurs d'un agrément sur le Cismonte ;
- **7** candidats sont en cours de procédure sur le Pumonte ;
- **13** candidats sont en cours de procédure sur le Cismonte ;
- **3** dossiers sur le Cismonte ont été refusés par la commission d'agrément.

- **50** dossiers de candidats à l'adoption hors département ont été reçus sur le service en 2022, une réponse de non-inscription en file active leur a été faite ;
- **5** demandes sur le Pumonte ont été réceptionnées par le service dont **4** couples ont été reçus dans le cadre d'un premier entretien ;
- **3** demandes sur le Cismonte ont été réceptionnées par le service dont **1** couple reçu dans le cadre d'un premier entretien ;
- **7** agréments ont été délivrés sur le Pumonte et **9** sur le Cismonte.

Le parrainage (Article L.221-2-6-1 du CASF) :

- Il permet de donner aux enfants en protection de l'enfance la possibilité de s'appuyer sur d'autres personnes ressources. C'est un complément à leur prise en charge qui peut prendre la forme d'accueils ponctuels. Le parrain est évalué par le service responsable du mineur, signe un protocole d'engagements et peut bénéficier d'une indemnisation pour les accueils.
- Pour organiser ce dispositif, un cahier des charges est en cours d'élaboration. Il définit les modalités de mise en œuvre de cette démarche volontaire, crée un livret d'accueil, élabore le protocole et les critères de l'évaluation nécessaire à la mise en œuvre de ce projet pour l'enfant et prévoit les partenaires nécessaires à la mise en place du parrainage.

La CESSEC (article L. 223-1) :

- La commission pluridisciplinaire et pluri-institutionnelle d'examen de la situation des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance devrait voir le jour cette année. Les membres de la commission ont été désignés par arrêté et le règlement intérieur leur a été soumis.

## 1. La procédure d'agrément en vue de l'adoption

	2021		2022		
	Cismonte	Pumonte	Cismonte	Pumonte	Total
Nombre de nouvelles demandes d'agrément	2	7			<b>19</b>
Nombre d'entretien 1 <sup>ère</sup> demande	2	5	10	12	<b>22</b>
Nombre de commissions d'agrément	1	0	<b>3</b> (Les commissions sont régionales)		<b>3</b>
Nombre d'agrément délivrés	1	3	10	6	<b>16</b>
Nombre de refus d'agrément	0	0	3	0	<b>3</b>
Nombre de retraits d'agrément	0	0	0	0	<b>0</b>
Nombre d'investigations sociales réalisés	15	34	10	12	<b>22</b>
Nb d'investigations psychologiques réalisées (1)	ND	ND	10	12	<b>22</b>

Ce chiffre correspond aux demandes d'évaluations externalisées et ne concerne que le Cismonte. Dans le Pumonte, ces évaluations sont réalisées par les psychologues de la Collectivité.

Sur la procédure d'agrément, il est à noter une augmentation significative du nombre de nouvelles candidatures au niveau régional pour 2022.

(1) Ce chiffre de 22 investigations, inclus les demandes reçues en fin d'année 2021 mais débutées en 2022.

## 2. Les naissances sous le secret

	2022		
	Cismonte	Pumonte	Total
Nombre de naissances sous le secret	1	3	<b>4</b>
Nombre de retrait	1	0	<b>1</b>

## 3. Les suivis post agrément

	2021		
	Cismonte	Pumonte	Total
<b>Nombre d'entretiens règlementaires d'actualisation du dossier dans les 2 ans à/c de la date de l'agrément</b>	1	2	<b>3</b>
<b>Nombre d'entretiens d'actualisation sociale (suite à déménagement, naissance, modification agrément, ....)</b>	1	4	<b>5</b>

	<b>2022</b>		
	Cismonte	Pumonte	Total
Nombre d'entretiens règlementaires d'actualisation du dossier dans les 2 ans à/c de la date de l'agrément (1)	1	1	2
Nombre d'entretiens d'actualisation sociale (suite à déménagement, naissance, modification agrément, ....) (2)	2	5	7
Nombre d'entretien post-agrément (3)	2	0	2

#### 4. Les accompagnements du projet d'adoption internationale

	<b>2021</b>		
	Cismonte	Pumonte	Total
<b>Nombre d'entretiens avec les adoptants (démarches individuelles ou accompagnées par AFA)</b>	0	1	1
<b>Nombre de dossiers avec l'Agence Française de l'Adoption, dont :</b>	0	3	3
<b>Avant-Projet de mise en relation</b>	0	0	0
<b>Sur liste d'attente</b>	NR	NR	NR
<b>En traitement dans le pays d'origine</b>	0	2	2
<b>Suivi par enfant après apparentement</b>	3	1	4

	<b>2022</b>		
	Cismonte	Pumonte	Total
Nombre d'entretiens avec les adoptants accompagnés par l'AFA ou une OAA	0	0	0
Nombre de dossiers avec l'Agence Française de l'Adoption ou une OAA	0	8	8
Sur liste d'attente	0	3	3
En traitement dans le pays d'origine	0	2	2
Suivi par enfant après apparentement	0	3	3
Nombre de dossiers avant-Projet de mise en relation	0	0	0

Depuis la loi du 21 février 2022 visant à réformer l'adoption, les démarches individuelles en vue d'adoption sont prohibées.

## 5. Les adoptions et suivi des enfants post-adoption et des pupilles de l'Etat et des tutelles ASE

	2021		
	Cismonte	Pumonte	Total
Nombre de placements en vue d'adoption	3	2	5
Nb d'enfants suivis :	5	4	10
- Dont pupilles de l'Etat	2	3	5
- Dont adoptions internationales	3	1	5
Nombre de visites suivi d'enfants	35	24	59

	2022		
	Cismonte	Pumonte	Total
Nombre de placement en vue d'adoption	1	2	3
Nombre d'enfants suivi	8	3	11
Nombre d'adoption	1	0	1
Dont pupilles de l'État	3	3	6
Dont adoptions internationales	0	0	0
Nombre de visites suivi d'enfants (1)	54	21	75
Nombre de visites suivi Tutelle ASE	10	0	10

(1) Ensemble de tous les rendez-vous d'enfants suivis

En fonction du profil des enfants (CJM notamment, ex pupilles de l'Etat) les TS continuent d'assurer le suivi en lien avec le service MNA, de manière à assurer une passation de qualité avec ce service ou continuer d'assurer le suivi.

## 6. Les accès aux origines personnelles et consultations des dossiers

	2021		2022		Total
	Cismonte	Pumonte	Cismonte	Pumonte	
Nombre de demande de consultations de dossier (1)	2	3	4	4	8
Nombre d'entretiens	1	0	3	2	5

(1) Les consultations de dossiers concernent aussi bien les personnes qui ont été pupilles de l'État, adoptées ou non, que les enfants placés au titre de l'aide sociale à l'enfance.

## 7. Les tutelles aux biens des mineurs et administrateurs ad hoc

	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Nombre de nouvelles tutelles aux biens des mineurs	3	2
Nombre de nouveaux mandats d'administrateurs ad hoc	6	6
Nombre total d'enfants suivis dans le cadre de ces mesures au 31/12	22	24
Tutelles aux biens	14	14
Administrateur ad hoc	8	10

## 8. Les agréments des assistants familiaux

	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Nombre de nouvelles demandes d'agrément (1)	13	3
Nombre d'enquête retrait d'agrément (1)	0	0

(1) Le service adoption, tutelles et statut de l'enfant n'effectue pas ces missions dans le Pumonté.